

COLOMBES & MURAILLE

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE COLLOMBEY-MURAZ



JUIN
2011

www.collombey-muraz.ch

SOMMAIRE

1	ÉDITORIAL
2-4	AUTORITÉ Horaires d'ouverture des bureaux et numéros d'urgence Résumé des décisions du Conseil municipal
5	ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT Concept de mobilité durable
6/7	CIVISME Le pouvoir législatif DIVERS L'eau, vitale et précieuse
8/9	ECOLE ET FORMATION Calendrier scolaire Rentrée 2011-2012 DIVERS Coups de coeur en fleur
10/11	INFRASTRUCTURE COMMUNALE Réseau routier
12	VIE LOCALE Carnaval des Fascines, Muraz
13	SOCIÉTÉ LOCALE Karaté, école de la vie
14/15	ÉCOLE ET FORMATION Interview de Pascal Bérod Visite d'une carrière
16/17	L'ÉCHO DES PICS-BOIS D'avant à aujourd'hui: les exploitations forestières
18/19/20	PAGES DE LA BIBLIOTHÈQUES La bibliothèque fête ses 20 ans Nouveauté
21	INTERVIEW Le sniffeur communal
22/23	ENVIRONNEMENT En vies de forêts

ÉDITORIAL



par Yannick Buttet
conseiller communal

Favoriser le cadre de vie

Depuis plusieurs années, notre commune croît à une vitesse folle: constructions diverses et nombreuses, arrivée de nouveaux habitants mettant nos infrastructures et notre cohésion communale à rude épreuve. Différents facteurs expliquent cette croissance importante et rapide dont on ne voit pas encore la fin. Afin de gérer cette situation au mieux, nous devons regarder en avant et fixer un objectif d'avenir pour notre commune. Comme on se sent toujours bien à Collombey-Muraz (le nombre d'arrivées de nouveaux habitants est notamment là pour le prouver), cet objectif commun doit être dès aujourd'hui d'améliorer le cadre de vie de chaque habitante et de chaque habitant. Ceci passe d'un côté par une orientation des infrastructures vers le renforcement de ce cadre de vie agréable et d'un autre côté par une vie sociale à soigner et à consolider.

Dans ce contexte, quelques lignes directrices peuvent déjà être fixées:

- Intégrer et fédérer un maximum de personnes pour atteindre ce but

- Oser innover
- Planifier à long terme et agir sans attendre
- Être transparent dans la manière dont les décisions sont prises et communiquées
- Utiliser la critique comme un outil au service du but et non comme moyen d'opposition contre-productif
- Assurer une cohérence de la politique mise en œuvre du niveau fédéral au niveau communal en passant par le niveau cantonal

Je suis persuadé qu'une majorité d'entre vous est prête à apporter sa pierre à l'édifice et nous en aurons tous besoin pour permettre à notre commune de rester un lieu où il fera encore bon vivre dans 20, 30 ou 50 ans.

Dans l'intervalle, il me reste à souhaiter à chacune et chacun une excellente période estivale et une bonne suite d'année.

•

Administration communale

N° de téléphone général

024 473 61 61

un répondeur annonce les numéros pour les différents services

Site internet: collombey-muraz.ch – e-mail: commune@collombey-muraz.ch

HORAIRES, à l'exception des rendez-vous

Administration générale, agence AVS, contributions, services techniques:

lundi à jeudi	10h00-11h30	15h00-17h00
vendredi	10h00-11h30	15h00-16h00
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

Office de la population - contrôle des habitants - bureau des étrangers – office du travail

lundi à mercredi	10h00-11h30	15h00-17h30
jeudi	10h00-11h30	fermé
vendredi	10h00-11h30	15h00-16h00
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

SERVICES PUBLICS ET CONCESSIONS

Eau potable (sauf les Neyres)	024 473 61 61
Electricité (sauf les Neyres) (Société Electrique du Bas-Valais)	0848 802 555

Eau potable et électricité – Les Neyres (Services Industriels de Monthey)	024 475 76 76
---	---------------

DIVERS

Commerces acceptant le chèque en faveur de la famille – Déchetterie communale (dépôt de matériaux) – autorités – écoles – etc.

Site Internet: www.collombey-muraz.ch

	Police intercommunale du Haut-Lac	0848 847 837
	Police cantonale	117
	Service du feu	118
	Urgences – Ambulance	144
	Médecin de garde (Fr. 0.20/min + consultation téléphonique selon tarif TARMED)	0900 144 033
	Pharmacie de garde	0900 558 143
	Dentiste de garde	0900 558 143
	Hôpital du Chablais (Adulte)	024 4731 731
	Hôpital du Chablais (Mère-enfant)	024 4688 688
	Centre anti-poison, Zurich	145
	La main tendue	143
	Publicar	0800 55 3000
	Carte journalière CFF en vente à l'office de la population	024 473 61 61

Extrait des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

Premier semestre 2011

Autorisations de construire

Durant le premier semestre 2011, les autorisations suivantes ont été délivrées

Lieu-dit	Localité	Propriétaire	Genre de bâtiment
Montagnier	Collombey	RES Real Estate Service Sàrl	Villa B
Montagnier	Collombey	RES Real Estate Service Sàrl	Villa C
Entre Deux Fossaux	Collombey	Berrut Amédée	démolition d'un bâtiment artisanal et commercial
Perraires	Collombey	Coopérative solaire Solar Plus	capteurs solaires
Pré Vasso	Collombey	Ecoeur Automobiles SA	halle d'exposition et extension de l'atelier
Carré d'Amont	Muraz	Borgeaud Hippolyte	immeuble
L'Epine	Collombey	Buser Matériaux SA	halle de stockage et d'exposition
Perraires	Collombey	Commune de Collombey-Muraz	pavillon scolaire en bois
Pré Loup	Collombey	Berrut Amédée	halle d'exposition
Iles	Collombey-le-Grand	Tamoil SA - Raffinerie de Collombey	épandage des terres
La Barme	Collombey	Arta SA	8 immeubles de 33 appartements
Fin d'Amont	Muraz	Bruttin Sébastien	transformation d'une villa
Carré d'Amont	Muraz	Nicolerat André	transformation d'une maison d'habitation
Belle Ile	Illarsaz	Martig Xavier	villa
Entre Deux Fossaux	Collombey	EGNOT AG	halle commerciale
Entre Deux Fossaux	Collombey	SEPRIC International SA	2 bâtiments commerciaux et démolition d'un bâtiment artisanal
Maltrait	Les Neyres	Aubert-Mendes Morais Ruy Augusto	chalet
Neyres	Les Neyres	Nobile Massimo et Winiger Yaël	chalet

Le Conseil municipal :

- enregistre la taxation des réalisations édifiées sur le territoire communal en 2010 soit:
Bâtiments taxés: 16 villas (simples ou jumelées), 3 chalets, 6 immeubles locatifs, 25 bâtiments transformés, agrandis ou reconstruits, pour un total d'investissement de 32'422'405 de taxes cadastrales.
- décide l'octroi de l'autorisation d'exploiter le Café des Colombes à M. Patrick Thorimbert à Collombey à partir du 1er janvier 2011
- décide l'amélioration des canalisations d'eaux usées, d'eau potable et de défense incendie dans le secteur des Plavaux et du raccordement des locaux de la zone artisanale au réseau d'égouts et d'instaurer une récolte séparative des eaux claires.
- décide d'appliquer les nouvelles dispositions en matière de gestion de la protection civile et accepte que le territoire communal soit géré en deux zones:
 - une de plaine comprenant les villages d'Illarsaz, Muraz, Collombey-le-Grand et Collombey
 - une de coteau comprenant le village des Neyres.
- décide, sur la base des appels d'offres, de l'attribution des mandats spéciaux en lien avec le projet de constructions publiques (Ecole – EMS – Salles) à Muraz au lieu dit Sous l'Eglise aux bureaux:
Ingénieur Civil: Guillaume Favre + Pierre Kurmann
Ingénieur CVS: Tecnoservice
Ingénieur Ingénierie Cuisine: PAC Sàrl
- soutient à raison de Fr. 5'000.– l'aménagement de locaux par la paroisse de Collombey à l'étage du bureau paroissial dans sa part de bâtiment attenant aux écoles enfantines de l'ancienne cure.
- organise un recrutement auprès des personnes âgées entre 25 et 30 ans pour compléter l'effectif du corps des sapeurs-pompiers

Extrait des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz (suite)

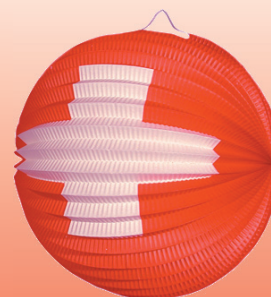
Premier semestre 2011

- décide de soutenir la manifestation marquant le 65e anniversaire de l'Association Saint-Raphaël en participant à un souper de soutien à titre de rencontre estivale des autorités
- entérine la mise sur pied de la chambre pupillaire intercommunale et l'entrée en fonction des organes dirigeants au 1er juillet 2011
- accepte dans le cadre des championnats du monde VTT à Champéry, du 29 août au 4 septembre 2011, un concept de décoration visant à installer sur les candélabres l'oriflamme officiel de ces championnats du monde.
- Attribue un mandat d'étude à la société GED SA pour les démarches en vue de l'installation d'une centrifugeuse de boues à la STEP.
- adjuge, dans le cadre de la construction de l'UAPE-CRECHE-VESTIAIRES, les travaux:
 - revêtement de paroi en bois à l'entreprise Morisod & Fils SA
 - couverture-ferblanterie à l'entreprise Frédéric Schmid
 - paroi mobile à l'entreprise Dorma
 - portes et fenêtres métal à l'entreprise Acomet SA
- accepte dans le cadre de la coopération du réseau des bibliothèques, une convention complémentaire avec l'avantage d'assurer une consultation étendue à toutes les bibliothèques de la région Monthey/St-Maurice par le biais du réseau Internet.
- accepte les principes de développement des routes de desserte des secteurs Clos Donroux/Pré Loup en concertation avec la commune de Monthey.
- attribue, dans le cadre des actions visant à des économies d'énergie des mandats au CREM en relation avec le contrôle des dossiers énergétiques et la planification énergétique du territoire
- accepte la répartition proposée par le Conseil d'Etat pour le financement d'un projet routier sur la route Monthey / Troistorrens / Champéry / Grand-Paradis avec pour Collombey-Muraz, la part estimée est de 11.90%.
- décide de compléter les améliorations de la route de Pré Gérour réalisées par le service cantonal des routes et cours d'eau, par un trottoir de 1,50 m. et adjuge les travaux pour les eaux usées au consortium Routes & Revêtements SA et Raymond Rithner SA
- adjuge les travaux sur le réseau d'eau potable dans les secteurs Pré-Gérour et Pré Raye à l'entreprise Ecoeur Frères SA.
- adjuge la réfection des façades et des volets de la maison de commune aux entreprises Color Plus Sàrl et Volets du Rhône.
- engage comme employées administratives Mme Catherine Devaud-Diaque auprès de l'office de la population et Mme Stéphanie Genito-Porchet auprès du service technique et des constructions.
- confirme le mode d'exploitation de l'Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) le Coup d'Pouce, c'est-à-dire sans extension des heures d'ouverture à la journée complète.
- attribue les travaux d'arborisation dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Raffinerie à l'entreprise Lattion Veillard Sàrl.

DIVERS

1^{er} août au Centre des Perraires

20h00 - 20h15	Accueil de la population et apéritif offert par la Commune
20h15 - 20h30	Discours & hymne national par la fanfare Les Colombes
20h30 - 21h00	Animation par la fanfare Les Colombes
21h00 - 21h15	Animation par la Chorale de Muraz
21h15 - 22h00	Animation musicale par l'orchestre «Les Disjonctés»
22h00 - 22h15	Remise des prix des jeux
Dès 22h15	Feux d'artifice
Dès 22h45	Bal avec «Les Disjonctés»



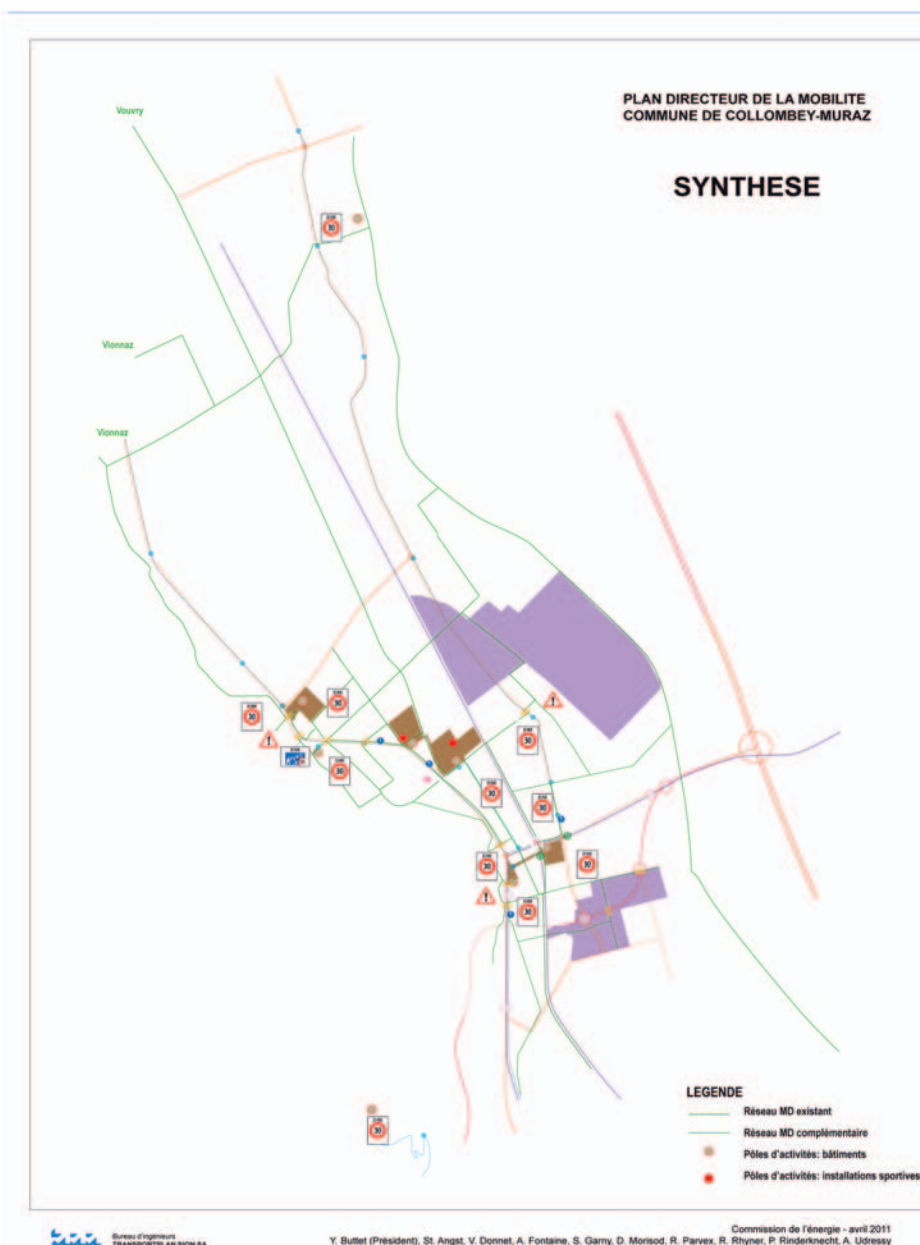
Notre concept de mobilité durable est élaboré!

par Yannick Buttet
président de la commission énergie

La mobilité représente un défi pour l'avenir de notre pays, que ce soit en voiture, à pieds, en train, à vélo, ... Il s'agit d'assurer des infrastructures de qualité afin de permettre une mobilité optimale tout en limitant les nuisances pour les riverains de ces infrastructures. Ces préoccupations se retrouvent également au niveau communal. Pour répondre à celles-ci, notre commune, par la commission de l'énergie en collaboration avec un bureau externe, a développé un concept de mobilité durable. Ce plan a pour objectif de tracer les lignes directrices de la mobilité de demain dans notre commune. Si certaines propositions s'appliqueront au fur et à mesure de l'évolution future de notre commune, d'autres pourront être mises en œuvre à brève échéance. A cette fin, chaque commission compétente a reçu mandat de travailler sur ces propositions afin de les concrétiser. La plupart de ces réalisations nécessiteront l'aval préalable du Conseil et de l'Assemblée primaire que ce soit dans le cadre d'un budget ou d'une décision particulière.

La proposition principale de ce concept est le développement d'un pôle de mobilité durable dans le secteur du Corbier. Ce secteur a été identifié comme le cœur des transports publics de notre commune avec la présence du Tonkin, de l'AOMC, de lignes de bus et d'une piste cyclable. Il est proposé de développer ce centre avec une offre de transports publics améliorée et la possibilité, à long terme, de créer un parc vélos voire voitures pour accéder à cette offre de transports publics. Dans tous les cas, la sécurité des élèves se rendant à l'école voisine du Corbier doit rester la priorité numéro 1.

En plus du développement de cette interface de qualité entre les transports publics en site propre (rail) et en site banal (bus) et les réseaux de mobilité douce dans le secteur du Corbier, les



autres conclusions de ce concept sont les suivantes:

- garantir la continuité du réseau de mobilité douce entre cette interface et les différents villages et pôles d'activités, en supprimant les points noirs mentionnés;
- continuer la politique communale de développement des zones 30 dans les quartiers d'habitation pour dissuader le transit et favoriser la sécurité, réduire les nuisances et développer les activités sociales;
- aménager des arrêts pour les vélos à l'interface du Corbier, à proximité des pôles d'activités et à certains arrêts de

transports publics;

- entamer des discussions pour établir une politique de stationnement conforme et cohérente avec les objectifs de développement durable définis.

Cette planification générale de la mobilité dans notre commune doit rester dynamique et elle devra s'adapter régulièrement à l'évolution de notre commune et aux attentes des citoyens.

Ce concept communal a également été transmis au groupe de travail sur l'Agglo Chablais afin d'assurer une cohérence du projet régional.

Pouvoir législatif: les Chambres

En Suisse, le pouvoir législatif est détenu par l'Assemblée fédérale (le Parlement). «L'Assemblée fédérale est l'autorité suprême de la Confédération, sous réserve des droits du peuple et des cantons. Elle se compose de deux Chambres, le Conseil national et le Conseil des Etats, dotées des mêmes compétences.» (Constitution, art. 148)

Conseil national

C'est le représentant du peuple.

- Il est constitué de 200 conseillers nationaux.
- Il est élu tous les 4 ans au scrutin proportionnel.
- Le nombre de conseillers nationaux par canton dépend de sa population. Le canton de Zurich (le plus peuplé de Suisse) a 34 conseillers nationaux. Les deux Appenzell, Obwald, Nidwald, Uri et Glaris n'en ont qu'un.

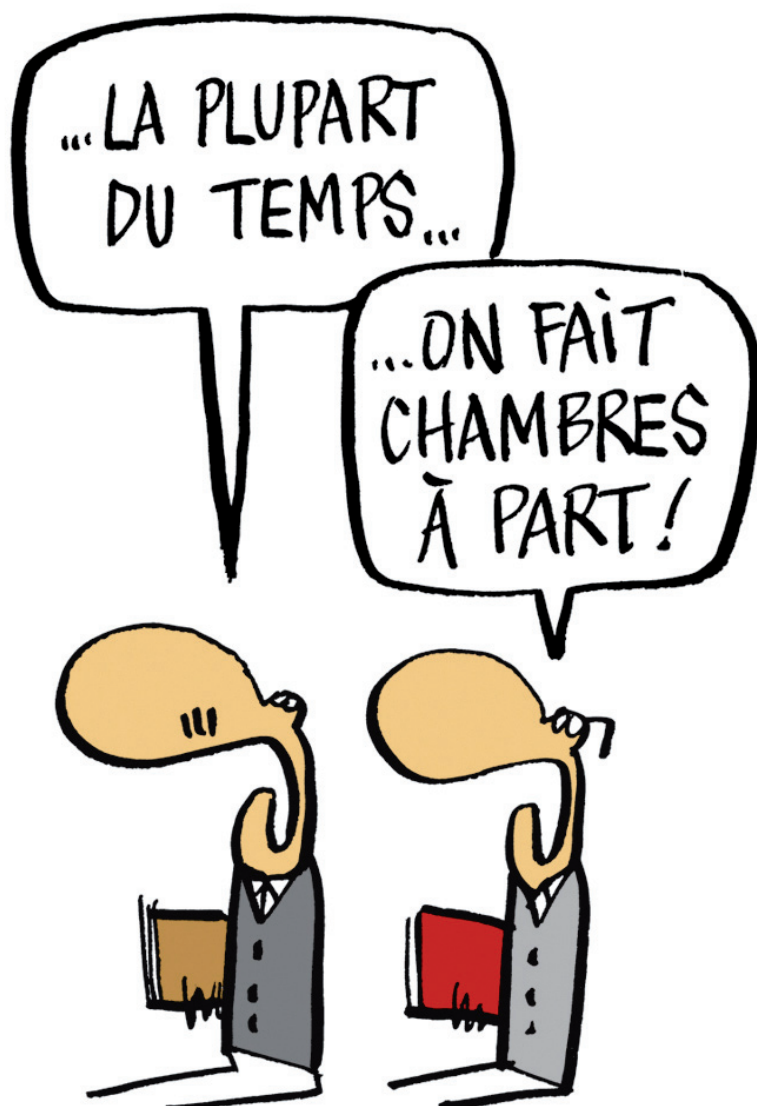
Conseil des Etats

C'est le représentant des cantons.

- Il est composé de 46 conseillers aux Etats.
- Il est élu tous les 4 ans au scrutin majoritaire, sauf dans le Jura où le scrutin proportionnel s'applique.
- Chaque canton a deux conseillers aux Etats, les cantons partagés (anciennement appelés demi-cantons) ont en un. Un conseiller aux Etats zurichois représente 630000 habitants. Un conseiller d'Appenzell Rhodes-Intérieures en représente 15000. Les deux Conseils ont strictement les mêmes pouvoirs. En cas de désaccord, aucun d'entre eux n'a le dernier mot et une commission de conciliation est mise en place pour trouver un compromis.

Leurs compétences

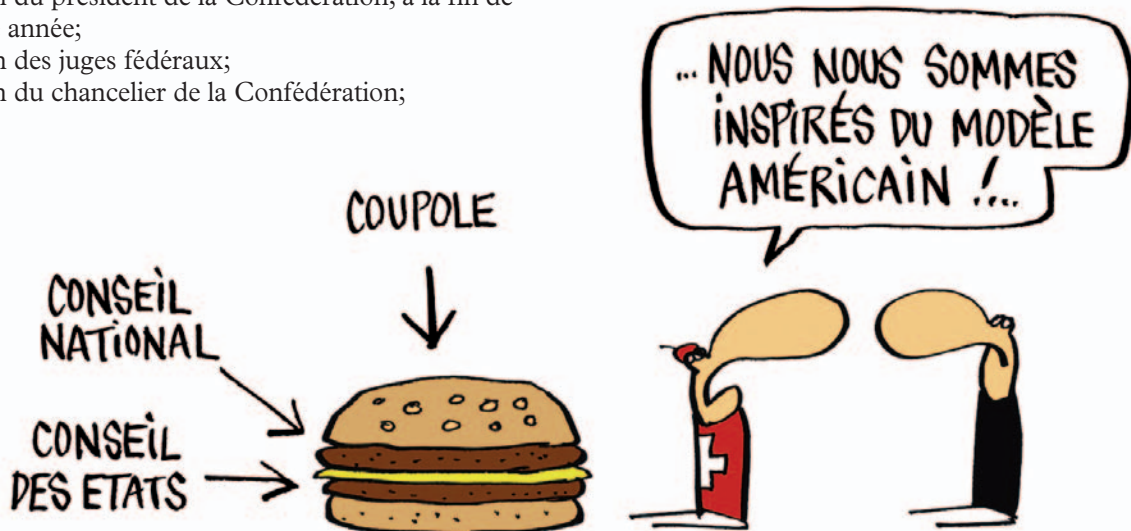
- Compétence législative: les deux Conseils votent les lois.
- Compétence financière: ils acceptent ou refusent les dépenses et les crédits de la Confédération. Ils votent le budget et les comptes de l'Etat.
- Compétence internationale: ils autorisent le Conseil fédéral à signer des traités internationaux. Ils prennent part à la définition de la politique étrangère.
- Compétence de surveillance: ils vérifient que le Conseil fédéral et l'administration remplissent leurs fonctions de manière légale, opportune et efficace, et que le Tribunal fédéral s'acquitte correctement de ses tâches.
- Compétence électorale: celle-ci est exercée par les Chambres réunies en Assemblée fédérale.



Assemblée fédérale.

Parfois les deux Chambres se réunissent. On dit alors que c'est l'Assemblée fédérale qui siège. Elle le fait dans les cas suivants:

- élection du Conseil fédéral, tous les 4 ans ou lorsqu'une démission a lieu;
- élection du président de la Confédération, à la fin de chaque année;
- élection des juges fédéraux;
- élection du chancelier de la Confédération;
- élection du général de l'armée suisse en cas de guerre;
- recours en grâce;
- règlement des conflits de compétence entre les instances supérieures de la Confédération;
- lors d'une déclaration particulière du Conseil fédéral.



© Éditions LEP Loisirs et Pédagogie

DIVERS

L'eau est une denrée vitale et précieuse

Ce début d'année 2011 est marqué par des conditions climatiques exceptionnelles. Les précipitations enregistrées sont dérisoires, ce qui engendre une situation de sécheresse généralisée pour tout le pays.

Notre commune a la chance de disposer jusqu'à ce jour d'une bonne capacité d'alimentation en eau. Les captages situés en pieds de mont (Crêt, Avançon) assurent la grande part de l'adduction, les sources de montagnes complètent ces apports dans une plus faible proportion, tandis que le puits de pompage de Collombey-le-Grand est utilisé en cas de situation exceptionnelle (actuellement en service). Les réserves ne sont néanmoins pas inépuisables; la diminution des précipitations et de la couverture neigeuse pourraient clairement avoir une incidence marquée sur l'hydrologie dans nos contrées. Compte tenu du manque de précipitations, le service des eaux enregistre des consommations extrêmes en soirée, de 18h00 à 21h30, avec des débits pouvant atteindre 5'500 litres/minutes. Ce pic de consommation est évidemment dû aux arrosages.

Cette précieuse denrée mérite d'être utilisée à son juste besoin. Nous ne sommes pas toujours sensibilisés à la valeur de cet élément vital.

À l'occasion de cette situation de sécheresse généralisée, nous vous encourageons à limiter votre utilisation en eau.

Quelques règles élémentaires et astuces...

- ▶ Supprimons tous les gaspillages
- ▶ Utilisons la chasse d'eau à bon escient
- ▶ Installons des réducteurs de débit : ils peuvent nous permettre de faire de sérieuses économies.
- ▶ Evitons de laisser couler l'eau lorsque nous nettoyons la vaisselle, nous nous rasons ou nous brossons les dents
- ▶ Préférons la douche au bain
- ▶ Veillons au bon état de nos conduites privées pour éviter les fuites. Un robinet qui fuit, par exemple, peut générer une perte de 120 litres d'eau par jour
- ▶ Limitons au maximum l'arrosage.
- ▶ Bannir tant que possible les arrosages au jet des pelouses d'agrément. Elles reverdiront lors des prochaines précipitations... L'eau du robinet est trop précieuse pour nos pelouses.
- ▶ L'arrosage aux pieds des plantes est indiqué. N'arroser que les plantes fragiles.
- ▶ Préférer les systèmes d'arrosage enterrés, économiques comme le «gouttes-à-gouttes» ou les tuyaux microporeux
- ▶ Dans l'idéal, récupérer l'eau de pluie (citerne)

Pensons-y aussi en temps normal !

COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ / PÉRIODE SCOLAIRE 2011/2012

Organisation des classes primaires & enfantines

Horaire des classes	Enfantine I		Enfantine II		Primaire I		Primaire II		Primaire III		Primaire IV		Primaire V		Primaire VI	
	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi
LUNDI	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-15.30	08.30-10.30 ou 11.30 13.30-15.30 ou 16.30 horaire alterné		08.30-10.30 ou 11.30 13.30-15.30 ou 16.30 horaire alterné		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30	
MARDI	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-10.30 ou 11.30 13.30-15.30 ou 16.30 horaire alterné		08.30-10.30 ou 11.30 13.30-15.30 ou 16.30 horaire alterné		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30	
MERCREDI	Congé		Congé		08.30-11.30		08.30-11.30		08.30-11.30		08.30-11.30		08.30-11.30		08.30-11.30	
JEUDI	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-11.30	13.30-15.30	08.30-11.30 13.30-15.30		08.30-11.30 13.30-15.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30	
VENDREDI	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-11.30 13.30-15.30		08.30-11.30 13.30-15.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30		08.30-11.30 13.30-16.30	
PARTICULARITÉS 1/2 journée d'école matin ou après-midi selon courrier			Cours d'appui A l'intention des élèves rencontrant des difficultés – Une entente doit intervenir entre les parents et l'enseignant													
			Etude surveillée Uniquement pour les degrés III à VI, les lundis, mardis et jeudis de 16 h 40 à 17 h 30 (16 h 30 à 16 h 40 récréation surveillée) Une entente doit intervenir entre les parents et l'enseignant													
Horaires des classes du CO des Perraires matin 7 h 23 - 10 h 50 après-midi 13 h 25 - 15 h 46																

Répartition des élèves

Sauf avis contraire par courrier séparé ou selon les indications ci-dessous, tous les élèves sont scolarisés dans le même lieu d'enseignement que durant l'année scolaire 2011/2012

- Les élèves de 2e enfantine des Neyres en 10/11 vont en 1P au Corbier
- Les élèves de 2e enfantine d'Ilarsaz en 10/11 vont en 1P au Corbier
- Les élèves de 2e primaire de Muraz en 10/11 vont en 3e primaire aux Perraires
- Tous les élèves de 4e primaire en 10/11 vont en 5e primaire aux Perraires sauf les élèves qui recevront un courrier et qui resteront en 5P au Corbier

Début de l'année scolaire: lundi 22 août 2011 matin / Fin de l'année scolaire: vendredi 29 juin 2012 midi

Congés	Début des congés	Reprise des cours
Automne	vendredi 7 octobre 2011 soir	lundi 24 octobre 2011 matin
Toussaint	mardi 1er novembre 2011	
Immaculée Conception	jeudi 8 décembre 2011	
Noël	vendredi 23 décembre 2011 soir	lundi 9 janvier 2012 matin
Hiver	vendredi 17 février 2012 soir	lundi 27 février 2012 matin
St-Joseph	lundi 19 mars 2012	
Pâques	jeudi 5 avril 2012 soir	lundi 16 avril 2012 matin
Ascension	mercredi 16 mai 2012 midi	lundi 21 mai 2012 matin
Pentecôte	lundi 28 mai 2012	
Fête-Dieu	jeudi 7 juin 2012	

Rentrée 2011-2012

par Alain Fournier
directeur des Ecoles

Classes et effectifs

- Les effectifs sont stables à l'école enfantine, en baisse au primaire et en hausse au Cycle d'Orientation.

Locaux

- Des aménagements (études ou horaires différenciés) doivent être faits dans les horaires des classes du Cycle d'Orientation en raison du nombre de locaux à disposition pour des branches spécifiques et de la complexité de l'organisation du nouveau CO.
- Le pavillon de 8 salles sera opérationnel dès la rentrée sur le site des Perraires

Personnel

Départs

- Eliane Coudray, 1re enfantine à Collombey, qui prend sa retraite
- Liliane Buttet, 3P aux Perraires, qui prend sa retraite
- Isaline Pilet, 2e enfantine à Muraz, qui désire s'engager dans d'autres projets
- Samuel Collaud, 6P aux Perraires, en raison d'une fermeture de classe primaire
- Andrea Holloway, enseignante d'anglais au CO, qui enseignera au Collège de Saint-Maurice

Engagements

- Alicia Seita Henriques, qui prend domicile à Collombey, au Cycle d'Orientation
- Séverine Glauser-Perruchoud de Muraz, au cycle d'orientation

Carole Küttel, enseignante primaire au Corbier, est de retour après une année sabbatique.

Dès août 2010, les enseignants des classes primaires et enfantines suivent par groupe une nouvelle formation en allemand et/ou en anglais. Pour cette raison, des remplaçants fixes interviendront dans leur classe par demi-journée.

Introduction du nouveau Cycle d'Orientation pour les élèves de 1re année

La nouvelle loi sur le CO entre en vigueur progressivement dès la rentrée 2011/2012. Les parents des élèves de 6P concernés ont été invités à une séance d'information en septembre 2010. En 1re année, au contraire du français et des mathématiques, l'allemand ne sera plus une branche à niveaux mais sera enseignée par demi-classe ou par groupes inférieurs à 15 élèves. En fin de 1re année, en fonction des résultats obtenus, les élèves seront également répartis en niveaux pour les sciences (nouveau), l'allemand, les mathématiques et le français.

DIVERS

Coups de cœur en fleur

Suite au succès remporté l'an passé, le Conseil Municipal a décidé de reconduire l'opération «Coups de cœur en fleur», à l'intention des personnes qui s'attachent à embellir l'extérieur de leurs habitations. Il encourage et félicite toute la population pour les efforts consentis à présenter une image fleurie et agréable de la commune. Sur proposition de la commission de l'environnement, le traditionnel concours Balcons Fleuris devient une opération «Coups de cœur en fleur».

Les principes sont simples:

- ▶ Une délégation de la commission de l'environnement sillonne les villages durant l'été. Elle décernera des «Coups de cœur en fleur».
- ▶ Pour les propriétés en bordure immédiate des routes publiques, l'appréciation des aménagements se fait depuis la voie publique.
- ▶ Pour les propriétés éloignées des voies publiques et pour les propriétés dont les aménagements ne sont pas visibles depuis ces voies, les personnes intéressées aux «Coups de cœur en fleur» sont encouragées à demander la visite de la délégation au moyen du bulletin ci-dessous.

«Changer les choses avec des bouquets de roses, changer les cœurs avec des bouquets de fleurs.» L. Voulzy

Je demande que la délégation communale visite mes aménagements floraux et extérieurs et j'autorise l'accès à ma propriété.

Nom:

Prénom:

Village:

Rue et N°:

Date:

Signature:

Par cette signature, j'autorise la délégation à pénétrer sur ma propriété privée.

A retourner à l'Administration communale, Case postale 246, 1868 Collombey-Muraz, pour le 30 juin 2011, au plus tard.

Réseau routier communal

par Josiane Granger

Présidente de la commune et de la commission des infrastructures, services publics et urbanisme

Infrastructures routières

Le réseau routier qui dessert Collombey-Muraz est constitué d'une route internationale (route de la Vallée), de routes cantonales et de routes communales . Le réseau comporte des axes routiers assurant les échanges entre les différents villages de la commune et le territoire qui l'entoure. C'est sur ces routes que passe principalement le trafic de transit. La liaison entre les différents quartiers d'habitations est assurée par un réseau de routes collectrices et de dessertes. On y favorise la création de zones à vitesse modérée et on y décourage le trafic de transit.

La planification de l'aménagement et de l'amélioration du réseau est déterminée en fonction du développement des constructions, des besoins particuliers, de l'état de l'infrastructure et de l'évolution du trafic.

Une mise en œuvre des projets routiers est prévue dans une perspective à court et moyen terme. En 2011, les projets retenus concernent :

- La restructuration de la rue de la Raffinerie à Muraz
- La restructuration du tronçon de route reliant Pré-Géroux aux voies CFF
- L'étude de liaison routière entre le carrefour de Pré-Loup et la route du Verney à Monthey.
- L'étude de l'aménagement de détail du secteur commercial secteur Nord de la route de la Vallée
- L'étude de l'aménagement de détail du secteur commercial secteur Est de la route cantonale secondaire RC 112
- La réalisation de la route du Bras-Neuf
- L'étude de l'aménagement de la rue Pré-du- Pont à Collombey

Rue de la Raffinerie



En 2010, les travaux de restructuration de la rue entre le village de Muraz et le lieu dit « Plavaux » ont

débuté. Le tronçon à aménager a une longueur de 390 m avec une largeur de chaussée de 4,50 à 5,20. Un trottoir de chaque côté d'environ 1,50 est aménagé. La nouvelle configuration s'inscrit dans un concept de limitation de vitesse à 30km/h de sorte qu'elle comporte des îlots ralentisseurs garnis d'arbres et d'arbustes bas. Selon les principes du bureau de prévention des accidents (BPA), les cyclistes circulent sur la chaussée. Dans le cadre de cette réalisation, les services publics sont assainis. Les eaux pluviales sont récupérées et infiltrées à différents endroits, la conduite d'eau est remplacée par une nouvelle conduite sur le fonds public et l'éclairage est modernisé en remplaçant les anciens candélabres.

La complexité du projet liée aux nombreux accès des chemins privés, le nombre de raccordements de la conduite d'eau et des imprévus de l'entreprise adjudicataire ont nécessité la mise en œuvre des travaux échelonnés sur 2010 et 2011. Le montant des travaux est de l'ordre de Fr. 950'000.- incluant les services publics.



Pré-Géroux

Le quartier d'habitation est desservi par une route cantonale (RC 309, tronçon « Église de Muraz » - Pré-Géroux). La section de route « Pré-Géroux – zone industrielle des Rosses » jusqu'au raccordement sur la route cantonale secondaire RC 112 est communale. En concertation avec les services cantonaux , la réfection de la route est réalisée simultanément sur les deux tronçons. Le gabarit routier comprend une chaussée de 4.50 m et un trottoir de 1m50. L'investissement communal est de l'ordre de Fr. 120'000.-.

Le réseau d'eau potable est assaini. Une nouvelle canalisation d'eau et deux bornes hydrantes alimen-



teront le quartier de sorte que la défense incendie en sera renforcée. (Budget: Fr. 175'000.-) À ce jour, les eaux usées du quartier de Pré-Géroux sont traitées individuellement. En application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (24.01.1991), les installations d'épuration individuelles situées en zone à bâtir de plus de 5 habitants ont l'obligation de se raccorder au réseau. Par conséquent, en application des dispositions légales, toutes les habitations seront raccordées à la Step dans le cadre de ce chantier. (Budget: Fr. 300'000.-). L'éclairage public est également modernisé.

Route Pré-Loup/Clos-Donroux/Verney



En 2008, le Conseil municipal décide de réaliser une route desservant la zone commerciale du secteur Est de la route de la Vallée afin de fluidifier le trafic. Un accès depuis le giratoire Pré-Loup prévoit d'amener les automobilistes directement à la zone commerciale sans emprunter le giratoire des Aunaires.

En 2009, en concertation avec la commune de Monthey, une étude examine différentes variantes de réseau routier pour solutionner les problèmes de circulation dans les secteurs limitrophes aux deux communes. L'étude démontre que différents trafics se superposent dont le trafic de base d'accès à la ville de Monthey, le trafic généré par le secteur commercial et le trafic transitant vers le val d'Illeiez.

En 2010, les Conseils municipaux des deux communes décident du tracé offrant le meilleur potentiel d'assainissement de la situation. Un nouvel axe routier entre le giratoire de Pré-Loup et le giratoire de Clos-Donroux permet d'accéder au secteur commercial et à la ville de Monthey. Le prolongement de la nouvelle route jusqu'à la route du Verney offre un itinéraire direct de la ville de Monthey à l'autoroute A 9. La conclusion d'une convention règle les modalités de réalisation du projet. Les caractéristiques du tracé sont actuellement à l'étude et seront prochainement soumises à l'enquête publique.

La réalisation de la route du Bras-Neuf

L'accès à la zone industrielle et artisanale Reutet/Bovéry/Charbonnière génère des nuisances sonores et sécuritaires en terme de charge de trafic des poids lourds au travers des zones habitées de Collombey (route du Montagnier, route du Guinchet, route de la Fin) et de Collombey-le-Grand. La réalisation d'une nouvelle route depuis le giratoire du Boeuferrant jusqu'à l'entrée de la zone industrielle et artisanale, en évitant les quartiers habités, s'inscrit dans un concept de circulation cohérent. Les poids lourds en provenance de l'autoroute et à destination soit de la zone industrielle de notre commune, soit à destination de la zone industrielle de Monthey emprunteront désormais un tracé plus rapide, direct et sécurisé. Cette nouvelle construction assure également la continuité du réseau sur l'axe Pré-Loup/Clos-Donroux/Verney, reliant la zone commerciale de Collombey-Muraz et le site chimique de Monthey. Ainsi, le projet améliore le fonctionnement du réseau routier, favorise la circulation des transports routiers et améliore la sécurité de tous les usagers.

La route Pré-du-Pont

La route actuelle d'une largeur de 4.00 m assure la liaison entre la route de Montagnier et le quartier d'habitations. L'étude d'aménagement intégrant différentes variantes est en cours. Cette route de quartier aura une vocation de desserte, avec une vitesse de projet abaissée à 30 km/h. La mobilité douce y sera favorisée.

La hiérarchie du réseau routier actuel est clairement établie et les améliorations consenties dans certains secteurs visent particulièrement le renforcement de la sécurité et de la qualité de vie des habitants. Les déplacements entre les villages et les communes voisines ont fait l'objet d'une attention particulière voire d'une collaboration intercommunale.

L'organisation de la mobilité concerne non seulement l'aménagement de routes mais aussi celui de transports publics et d'itinéraires pour les déplacements à pied et à vélos. C'est à ce titre que le Conseil municipal a approuvé un plan directeur de mobilité durable. Dès lors, les projets routiers en cours ou futurs intégreront les recommandations et les mesures découlant de l'analyse effectuée.

Carnaval des Fascines de Muraz

par le comité

Un nouveau carnaval de plus à l'actif du nouveau comité qui s'est déroulée le mardi 8 mars dernier. Pour cette édition 2011, nous nous attendions à revoir plus de 200 enfants déguisés et ce fût le cas comme pour 2010. Heureusement pour nous, le soleil était de la partie, ce qui a permis aux parents ainsi qu'aux enfants de faire un magnifique cortège et de passer une excellente journée sous le signe de la détente et de l'amusement.

Pour conserver de bons souvenirs et de les partager, nous avons créé un site internet :

www.carnavaldesfascines.ch

Vous y trouverez les photos des éditions 2010 et 2011. Nous vous invitons déjà tous à inscrire dans votre agenda la date de la prochaine édition qui se déroulera le mardi 21 février 2012.

Nous profitons aussi de remercier tous nos annonceurs et donateurs qui nous ont permis d'organiser cette manifestation. Sans leur soutien, une telle organisation n'aurait pas pu se faire.



Karaté: au-delà du sport, une école de la vie

par le comité

Accomplissement technique autant que spirituel, «l'Art de la main vide» reste empreint de l'Orient. Retour aux sources.

«Au royaume des sports, le karaté fait souvent figure de parent pauvre. Science du combat pour la majorité, art philosophique pour certains, le karaté est victime de son apparente complexité.» Voilà ce que déplore Roan Morand, professeur de karaté Shorin-Ryu et de Kobudo, au sein le l'Association Okinawa Karaté Kobudo Suisse (AOKKS) et professeur du karaté club Okinawa Chablais: «Trop de gens réduisent le karaté au rang de sport à spectacle en oubliant l'essentiel des arts martiaux à savoir une école de la vie, une recherche de la voie de la sagesse.» Aujourd'hui, le karaté reste le gage de l'héritage physique et spirituel d'un art vieux de quatre siècles. Les habitants d'Okinawa furent contraints de se défendre à mains nues. Voilà l'origine du karaté, littéralement «art de la main vide», et du kobudo, «l'Art ancien», qui consiste au maniement d'armes de fortune, comme le «bo» (bâton) ou le «nunchaku» (fléau en bois).

Une école d'humilité

De tels clichés restent néanmoins symptomatiques d'un art souvent méconnu. Et ceux qui le matérialisent à l'occidentale considèrent aujourd'hui comme quelque chose de surnaturel ce qui n'est rien d'autre qu'une philosophie de l'humilité qui passe avant tout par le respect de ses adversaires et de soi-même. Simplicité que «les gens ne sont plus capables d'appréhender en Europe», s'empresse d'ajouter Roan Morand. Ainsi, les contacts rapprochés avec les deux Maîtres sur lesquels l'AOKKS fonde tout son enseignement, à savoir Me Uema Yasuhiro (9e dan de karaté Shorin-Ryu) et Oshiro Zenei (8e dan de kobudo), s'apparentent, en plus d'une maîtrise technique sans faille, à une philosophie synonyme de retour aux sources: «Conduire

l'élève aussi bien sur le chemin du Combat que sur celui de la vie.» Fort de ses nombreux périples au Japon, Roan Morand s'attache à suivre l'enseignement de ses Maîtres, dans la plus pure tradition de l'île d'Okinawa. Pour que cet art ancestral survive au-delà des frontières entre le mystique Orient et l'Europe et pour que ses élèves appliquent une des règles de base du karaté: «Laisser sur le pas de la porte tous nos sentiments de la vie qui sont un frein à la progression du karaté».

L'école de la Vie...

Aux timides, il donne l'assurance; aux impétueux, il enseigne la retenue et le respect des autres : des vertus que les parents apprécient.

Ils sont 90 membres, filles et garçons, à s'entraîner avec applications sous la férule de Roan Morand et de ses assistants. Celui-ci donne des indications brèves, d'une voix calme et nette. Jusqu'à la fin de l'exercice, les mêmes sont aussi concentrés que s'ils se livraient à un exercice de funambulisme. C'est que le karaté n'autorise guère la distraction. Les gestes doivent être mesurés, précis, dosés avec exactitude. Car s'ils ne l'étaient pas, gare aux bobos! A la fin de l'exercice, les visages se détendent, les sourires s'épanouissent et quelques blagues circulent prestement.

Le karaté est un art de combat. Il doit permettre à une personne de se défendre avec succès contre un agresseur, même à mains nues. L'élève apprend, d'une part à porter des coups plus ou moins décisifs, d'autre part à parer ceux qui lui sont adressés. L'une et l'autre de ces opérations requièrent une grande précision, une concentration extrême. La variété des mouvements à exécuter fait du karaté un sport



Cours enfants avec Senseï Yasuhiro Uema 9ème dan de karaté et Son fils Takeshi Uema 6ème dan, à Collombey en mars dernier.



complet qui développe simultanément la mobilité et la souplesse, la force et la résistance. Des mouvements de stretching assurent également une détente musculaire et psychique bienfaisante. C'est sans doute un sport à recommander aux enfants, car il leur apporte équilibre et confiance en eux. On peut commencer le karaté dès l'âge de 5 ans.

Un choix de cours... pour tous Depuis 20 ans sur la voie...

Le Karaté Club Okinawa Chablais par sa présidente Stéphanie Dubuis-Giroud, dispense différents cours dans ses deux salles à Collombey-le-Grand, En Boverly A. Ces arts martiaux tels que représentés au Karaté Club Okinawa Chablais, le Karaté, le Kobudo, le Tai-Jitsu, le Tae kwon do, le Tai ji quan, ne s'adressent d'ailleurs pas qu'aux jeunes mais aussi aux adultes, dames et hommes, qui souhaitent pratiquer régulièrement un sport pour maintenir une bonne forme physique. Dans un environnement de vie très exigeant ces arts martiaux offrent la possibilité d'évacuer le stress et contribuent ainsi au bien-être tant psychique, que physique. Que les « Grands » qui s'intéressent à découvrir cet art n'hésitent pas à nous contacter.

Renseignements Morand Roan au 079 658 27 01 ou sur le site www.okinawa-karaté.ch

Un prof, un style...

interview de M. Pascal Bérod

Propos recueilli par Martin Giroud
président de la Commission de l'Information

Ces dernières années, régulièrement, notre Commune a droit au chapitre dans les journaux régionaux pour parler d'Art... En effet et même si la Commune de Collombey-Muraz n'abrite pas un centre en la matière ou de galerie, M. Pascal Bérod et ses classes «option dessin» transforment régulièrement des champs, des toits, des murs en fresques aussi gigantesques qu'originales...

Pascal, ma première question: qu'est ce qui motive un tel engouement, une telle originalité ?

La réponse est claire, préparer mes élèves à la vie active.

En voyant l'ampleur des travaux effectués, j'imagine que la place pour l'improvisation dans la préparation du projet est mince.

En effet, j'utilise mes activités professionnelles annexes pour décrocher des mandats ou relever des défis que je ne pourrais assumer seul.

Au début de l'année scolaire, je teste mes «employés» avec un mandat scolaire. En tant que «patron», je suis spécialement exigeant sur:

- L'esprit d'équipe
- L'implication de chacun
- L'efficacité et le rendement
- Le respect en général

On sait qu'actuellement une entreprise fonctionne sur le principe gagnant – gagnant ou «win-win». En est-il de même dans ce type de réflexion ?

Bien sur les avantages sont nombreux pour le client et pour les élèves... Le client bénéficie non seulement d'une main d'œuvre gratuite, y compris moi qui intervins en tant que prof, mais en plus d'une grande multiplicité de propositions et de styles.

Les élèves eux bénéficient d'un but concret, d'une visibilité en dehors des «murs» scolaires et un salaire souvent en nature.

Pour moi-même c'est également un bénéfice car ça me permet de rendre mes cours variés et motivants et d'accepter des mandats que je ne pourrais pas assumer seul. Bien sûr ma mission

première est de faire de mes élèves des «employés» motivés et efficaces capables de remplir un travail commandé avec conscience.

Est-ce que cette «entreprise» connaît la crise ?

Non! Le programme 2010 – 2011 est là pour en attester:

- participation à un concours national qui vise à rendre hommage à l'artiste Paul Klee avec le projet de réaliser d'une manière ou d'une autre trois toiles de Paul Klee dans des dimen-

sions hors norme... avec verdict le 22 juin prochain

- création et aide à la réalisation de la décoration d'un char du carnaval de Monthey
- idées d'aménagement du giratoire des Perraires
- consultant pour un parc de loisirs
- participation à la décoration de la Fête des Musiques

Pascal Bérod, merci et bon vent à vous et vos élèves...



Une carrière, à quoi ça sert?

Mardi 19 avril, une classe des Perraires a visité la carrière de Massongex. Les élèves ont eu l'occasion d'apprendre d'où venaient en partie les matériaux nécessaires aux nombreux travaux et constructions qui les entourent dans notre Commune en pleine expansion. Il leur tient à cœur de partager avec vous cette découverte.

par Céline Cornut
enseignante

Nous avons pris le bus devant l'école et sommes montés par la route de Choëx jusqu'au site des Freneys, au sommet de la gravière FAMSA de Massongex.

Une fois arrivés, les responsables nous ont fourni un casque jaune et un gilet fluo. On a remarqué que tous les ouvriers en portent. C'est obligatoire pour qu'on les voie bien.

Après quelques explications, on s'est dirigé à pied vers un "balcon", depuis lequel on a pu admirer la plaine du Rhône et surtout observer plusieurs machines situées plus bas. On s'est ensuite approché de la concasseuse. Quel bruit ! On a emprunté un escalier pour grimper dessus. Voilà comment ça marche : une pelleteuse amène de gros blocs de pierre à l'entrée de cette machine qui les concasse.

A la sortie, cela forme un tas de cailloux plus petits qu'un trax charge dans des camions. Ceux-ci les transportent plus bas dans la gravière.

Ensuite, nous avons assisté au lavage des pierres sur le site de Champ Bernard. On est monté sur une autre machine bien plus grande que la première. On a marché sur des ponts très fins. Il fallait avancer à la queue leu leu. Gare au vertige: on était à environ 8 mètres du sol. C'est impressionnant! Les cailloux arrivent sur un tapis roulant, sont douchés et continuent leur route. Il y avait tellement de bruit qu'on mettait nos doigts dans les oreilles.

Nous avons alors dévalé avec plaisir les 1000 marches bordant l'énorme tapis roulant emmenant les pierres 600 m plus bas au site des Ilettes. Nous avons pu pénétrer dans la station de contrôle qui contient plusieurs ordinateurs. A l'entrée, il y avait une vingtaine de tamis ronds de calibres



DANS LA CHARGEUSE DU TRAX:
de gauche à droite: Nicolas, Théo, Anthony, Filipe, Thomas, Andrea, Maxime, Bruno, Junior, Tanguy, Juan, Inès, Gaëlle, Lorena, Mme Cornut, Chloé, Ramia, Sonia, Elisa, Céline, M. Ricardo.

différents. Cela permet de classer les pierres selon leur taille. Nous avons aussi aperçu le va-et-vient des camions se dirigeant vers l'un des dix réservoirs de pierres, ressemblant un peu à des silos. Les poids-lourds sont d'abord pesés à vide par la station de contrôle, se placent ensuite sous le silo de leur choix qui déverse les pierres ou le gravier à l'arrière du camion qui repasse alors par la station de pesage pour payer son dû. Finalement, comme son châssis est plein de poussière, il prend une douche pour s'en débarrasser et éviter de déposer des salissures sur les routes goudronnées qu'il va parcourir.

Au pied des pyramides de pierres, on nous a aussi expliqué avec du matériel comment dynamiter une partie de la montagne. Nous avons touché deux sortes de dynamites, c'est plutôt mou. On aurait bien voulu voir comment ça explose mais c'est trop dangereux. Par contre, on a eu le droit de monter sur

les « dunes » de gravier. C'était génial, on courait en haut et on glissait ou on roulait en bas. C'était assez fatigant mais on a bien ri.

A la fin de la visite, M. Ricardo, le directeur d'exploitation de la carrière, nous a offert les casques et les gilets, des pierres précieuses et un excellent goûter. On a adoré cette visite, les machines impressionnantes et les explications intéressantes ! On sait maintenant à peu près comment fonctionne une carrière, d'où viennent les cailloux nécessaires aux constructions des barrages, des ponts, des bâtiments, des routes... On a aussi appris que cette activité produit de l'énergie, plus de 400'000 kWh/an.

Merci au grand-papa de Lorena qui voulait nous montrer où il avait travaillé, merci à FAMSA, M. Ricardo et son assistant pour le transport, la visite, le goûter et les cadeaux et merci au directeur des écoles qui nous a permis d'y aller.

Avant

Un chemin de fer forestier

Source: L'épopée forestière de Draversaz
de Maurice Parvex.

par Maryline Hohenauer
membre de la Commission de l'Information

L'histoire commence au début du XXe siècle, quand les revenus de la forêt que la Bourgeoisie de Monthey possède en Draversaz baissent. Le bois abattu dans ces lieux escarpés est descendu en plaine par des châbles, couloirs plus ou moins aménagés où les billons dévalent sans ménagement. Si cette méthode est adaptée au bois de feu, elle ne l'est pas pour le bois de construction dont la demande et donc le prix sont en hausse.

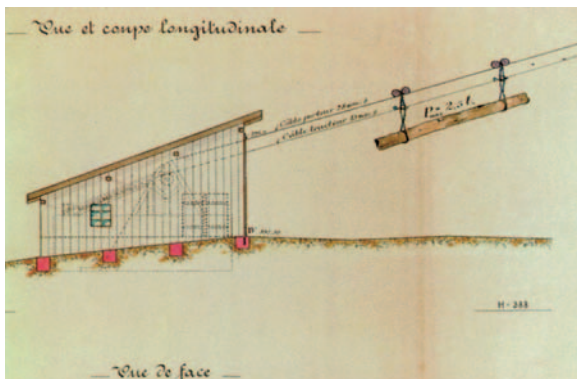
Afin de mieux pouvoir vendre son bois, La Bourgeoisie pose en 1919 un câble pour treuiller le bois. Cette réalisation permet d'exploiter un grand domaine forestier: l'idée proposée est d'atteindre les hauteurs de Fonnalet (1388m) par le vallon de Draversaz (1420m) grâce à un chemin de fer à voie étroite avec une pente de 22‰ en moyenne. Les rails ont été achetés à la Ciba et les traverses fabriquées sur place. La pose de voie débute en 1927 par l'entreprise Emery & Cie d'Illarsaz qui assure le montage de trois pylônes construits par Giovanola. La locomotive livrée est un wagonnet usagé mais révisé et adapté à l'écartement de rail (75 cm), équipé d'un moteur à benzine à 2 cylindres d'une puissance de 6 chevaux.

Le chemin de fer mis en service en 1927 permet l'exploitation d'une importante zone forestière et constitue un succès de ce point de vue.

La voie était impraticable à la fonte des neiges à cause de la pourriture des traverses. Des bûcherons italiens en ont remplacé un certain nombre et déblayé la voie de tous les matériaux descendus en hiver (terre et rochers) afin de permettre un transport en continu. La locomotive sert surtout à remonter les wagonnets vides, la descente se faisant par gravité, en réglant la vitesse au frein. Ce n'est pas toujours sans danger car la voie est par endroits cachée dans l'herbe et les roues des wagonnets s'enrayent facilement dans ces conditions. Il est alors nécessaire de sabler le rail avant le passage du train. On en charge un enfant en lui offrant en échange un parcours juché sur un wagonnet.

Malgré l'exploitation intensive des forêts du vallon de Draversaz, que la voie Décauville et le câble de Châble-Croix rendent possible, la situation financière se détériore. Les années 1933 à 1936 sont catastrophiques, les prix baissent et le bois exploité reste invendu. Le chemin de fer est de moins en moins utilisé. Les rails sont finalement vendus en 1943. L'intense exploitation des forêts de la région pendant la deuxième guerre mondiale se fait sans le chemin de fer tracé. Le téléphérique continua de

fonctionner jusqu'en 1962. De nos jours, le tracé de chemin de fer est encore visible, sans rails, mais quelques restes de pylônes ayant supporté le pont.



Aujourd'hui Les exploitations forestières modernes

Par François Rouiller
garde-forestier du Haut-Lac



Pour des soucis de rentabilité et de prix des bois ne couvrant pas les frais d'exploitation, les techniques de travail en forêt ont fortement évolué ces dernières années. Il faut savoir qu'il y a encore cinquante ans, la vente d'un mètre cube de bois d'œuvre couvrait le salaire d'un bûcheron pendant 2 jours alors qu'aujourd'hui cela représente moins de deux heures de salaire couvert.

Bien qu'en montagne la part «manuelle» reste la plus importante en raison du relief, une mécanisation maximum est utilisée à chaque fois que cela est possible, souvent en combinaison avec le traditionnel bûcheron et sa tronçonneuse.

Tracteur de débardage avec treuils télécommandés et grue, porteurs forestiers, abatteuse/ébrancheuses, câbles-grues aériens, hélicoptère dans certains cas sont les principaux moyens utilisés de nos jours.

Outre les moyens techniques, les méthodes d'éclaircies par trouées plus ou moins grandes ainsi que les branches et bois de faible valeur laissés sur place en forêt contribuent également à diminuer les frais, sans pour autant occasionner des risques ou des pertes de valeur à la forêt restante. Les inconvénients n'étant souvent qu'esthétiques et sujets à mécontentements de la part des promeneurs. Ces bois et branches laissés en forêt abritent toute une microfaune, créent des biotopes, favorisent la biodiversité et la régénération des arbres.

DIVERS

MARCHE POPULAIRE

«Notre plaine... sur le chemin de l'Ecole buissonnière...»

SAMEDI 03 SEPTEMBRE (date de réserve: 10 septembre 2011)

Préparé en collaboration avec Olivier Turin Ingénieur HES en Gestion de l'Environnement et François-Xavier Marquis géologue et hydrologue.

Le programme est le suivant:

- 13:30 Rendez-vous à la Gare CFF de Collombey
- 13:44 Départ avec le «Tonkin» jusqu'au point de départ de la marche (Gare de Vionnaz)
- Dès 14:00 «Notre plaine... sur le chemin de l'Ecole buissonnière...» avec les explications d'Olivier Turin et François-Xavier Marquis
- Dès 17:00 Apéritif offert aux participants par la Commune au Couvert du «Bochet»
Grillade par la Commission Sport Culture et Jeunesse au prix de revient et/ou pique-nique tiré du sac

LA MARCHE EST FACILE autant pour les adultes que pour les enfants. Prendre de bonnes chaussures.

Départ de Collombey par «Le Tonkin» et retour à pied au même point (possibilité de stationner à Collombey).

VENEZ NOMBREUX

Les pages de la bibliothèque



© Médiathèque Valais/Mediathek Wallis 2011

par **Jacqueline Roud**
bibliothécaire

En 2011, la bibliothèque fête ses 20 ans.

Quelques mots, quelques dates et quelques chiffres pour commémorer l'événement.

En février 1989, décision fut prise par le conseil communal d'alors de créer une bibliothèque au rez-de-chaussée de la maison de commune. Les travaux commencèrent en juin 1991 et la bibliothèque fut inaugurée le 13 décembre 1991. Dès l'ouverture, la fréquentation fut importante et l'on peut tirer un coup de chapeau aux autorités communales d'il y a 20 ans pour cette judicieuse initiative.

Lors de la construction du cycle d'orientation en 1998-99, pour être en conformité avec la loi sur l'Instruction Publique la décision a été prise de transférer la bibliothèque dans le nouveau CO. Suite à ce déménagement, la fréquentation de la bibliothèque a connu une nouvelle progression : le site idéalement situé au centre de la commune, les activités scolaires, sportives et culturelles ainsi que les possibilités de parking ont contribué à son succès si bien que les locaux (deux salles de classes) se sont rapidement révélés exigus.

Un projet de nouvelle bibliothèque a vu le jour simultanément à l'agrandissement de la salle de gymnastique, salle polyvalente et en 2003 était inaugurée la bibliothèque actuelle qui compte près de 300 m² avec des emplacements différenciés pour les lecteurs : enfants, adolescents et adultes et un espace animations. Dans ces nouveaux locaux, nous avons mis à disposition des romans, des livres documentaires, des bandes dessinées, des albums, des revues et depuis 5 ans, des CD et des DVD soit environ 16000 ouvrages.

En chiffres, les prêts sont passés en 20 ans d'environ 10'000 en 1992 à près de 40'000 en 2010. Les animations et les expositions ont été nombreuses et variées avec Christophe Colomb en 1992, Terre qui étais-tu et les dinosaures, Victor Hugo, Vincent Van Gogh et Jean de la Fontaine mais aussi l'alimentation avec «le chocolat», «mange ta soupe» et «la pomme de terre» ou les animaux: «les corbeaux, oiseaux de malheurs», «les chauve souris», «les ours» et «les sangliers» au rythme d'une ou deux par an, certaines louées d'autres créées par les collaboratrices de la bibliothèque avec la participation des classes enfantines et primaires.

Les séances de contes en janvier, la nuit du conte en novembre, les visites de classes et la participation au Prix Chronos pour les enfants et au prix «Lettre frontières» pour les adultes rythment nos activités. Depuis 2010, les bébés sont également associés à la bibliothèque avec «Né pour lire» des rencontres organisées tout spécialement à leur attention. Trois événements ont été organisés ce printemps pour marquer ce jubilé:

- Le spectacle «Le fabuleux Jean de La Fontaine» par la troupe du Kâ-tet de Bernard Sartoretti de Sion donné pour les classes le 22 février,
- L'exposition «Jean de la Fontaine et ses fables» réalisée en collaboration avec les classes de la commune
- La rencontre le 24 mars avec deux écrivains suisses Mélanie Chappuis et Michel Bühler, avec la collaboration des Amis de Bernard Campiche, éditeur.

En automne une exposition «A chacun sa cabane» est en projet et la traditionnelle «Nuit du Conte» déjà fixée au vendredi 11 novembre 2011.



Le retour aux Indes

Eric Masserey
Editions Bernard Campiche

Le titre précis en dit long: Le retour aux Indes que fit Vasco Iseu de Castelo Branco entre 1568 et 1572, depuis Chios en mer Egée jusqu'à Salamanque, par bateaux, caravanes muletières et à pied. C'est en faisant des recherches sur Amatus Lusitanus, grand médecin du XVI^e siècle, qu'Eric Masserey, médecin lui-même est tombé sur une lettre mystérieuse. La missive est écrite en judéo-espagnol mêlé de grec. C'est la lettre d'une fille à son père, lui annonçant la naissance de son petit-fils. Elle évoque un livre qui parle des simples et des drogues de l'Inde et est signée Otilia Charis de Mesta et s'adresse à Vasco Iseu de Castelo Branco.

Intrigué par ces noms l'auteur a décidé de retrouver la trace des personnes citées, de comprendre les liens qui les unissaient et de voir les lieux où ils vivaient.

Eric Masserey est médecin, il est né en Valais et travaille dans le canton de Vaud. Le retour aux Indes est son premier roman, il a reçu le Prix des auditeurs de la RTS en 2011 lors du dernier Salon du livre.



La dame du Palatin

Patrick de Carolis
Editions Plon

En nous contant la vie de Paulina, native d'Arles, Patrick de Carolis nous raconte également la vie de son époux Sénèque l'un des plus grands philosophes de l'Antiquité. Avec la jeune gauloise, nous plongeons dans la vie et les intrigues de la cour et côtoyons Agrippine et son fils Néron. Accompagnant le philosophe sur le long chemin de la sagesse, Paulina rencontre les personnages les plus célèbres de son siècle et notamment celui qui deviendra Saint Paul, en pleine persécution des Chrétiens. Ce livre est une description de l'Empire romain à son apogée.



Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants

Mathias Enard
Editions Actes Sud

Ce court roman raconte un épisode méconnu de la vie de Michel-Ange.

Au début du 16^e siècle, à la demande du sultan Bajazet, le célèbre artiste italien se rend à Constantinople avec pour mission la réalisation d'un pont enjambant la Corne d'Or.

L'auteur retrace la rencontre de Michel-Ange, encore jeune à l'époque

– il n'avait pas commencé sa carrière de peintre et d'architecte – avec les beautés du monde ottoman et évoque toute la complexité de l'art de créer.

Mathias Enard, après des études d'arabe et de persan et de longs séjours au Moyen-Orient, vit actuellement à Barcelone.

«Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants» a été récompensé par le Prix Goncourt des Lycéens 2010.



Lettre à mon ravisseur

Lucy Christopher
Editions Gallimard
Roman pour les ados
dès 14 ans

En vacances avec ses parents, Gemma 16 ans est enlevée en plein jour à l'aéroport de Bangkok. Drogée elle se réveille au milieu du désert australien et apprend par son ravisseur qu'il l'observe depuis dix ans.

Après la terreur, les vaines tentatives de fuite, le refus de s'alimenter, Gemma comprend que sa seule chance est de faire confiance à Ty. Peu à peu, il lui raconte son passé et pourquoi il vit seul au milieu du Bush australien. Gemma finit par éprouver à son tour des sentiments pour le jeune homme. on appelle cela le syndrome de Stockholm.

Un jour, Gemma est mordue par un serpent venimeux, Ty emmène la jeune fille se faire soigner. Il sera arrêté et Gemma guérie sera rendue à sa famille.

ALBUMS ENFANTS

Camille et la chasse aux œufs de Nancy Delvaux
Petites histoires pour les garçons de Virginie Guérin
Petites histoires pour les filles de Virginie Guérin
Zékéyé et l'horrible Youkoulélé de Nathalie Dieterlé
Les pyjamasques et Roméo Mecano de Romuald
Le monstre aux mille fesses de Claire Ubac
Le géant de Nicolas Thers
Moi, le loup et les vacances avec pépé de D. Perret (Prix Enfantaïsie 2011)

Les meilleures histoires de monstres du père Castor
Jules est trop gourmand 1, Jules fait des caprices 3 de F. Blanchut

DOCUMENTAIRES

Panneaux du monde expliqués aux enfants de Carole Court
Mastodontes Les poids lourds du règne animal de Julie Delfour
Le grand livre de l'arbre et de la forêt de René Mettler
Le monde merveilleux des trains
Les hélicoptères
Les engins de chantier

de Piccolia
Mon premier code de la route de Dedieu
Cherche et trouve «Dans la Bible» de Mame
Cherche et trouve à l'école, at school de Thierry Laval
Le labo des sons et des lumières de Alain Schuhl
Les tracteurs de Piccolia
Le yoga des petits pour bien dormir de Rebecca Whitford

ROMANS ENFANTS

Qui a piqué mes croquettes?
Une fiancée pour quoi faire? de Gérard Moncomble

Zékéyé et le serpent python de Nathalie Dieterlé
Petit Gruffalo de Julia Donaldson
Le mangeur d'ogres de Claire Gratiès
Des ailes aux pieds Miss Frizz t. 1
Le crystal circus Miss Frizz t. 2 de Lia Celi
A toi de devenir styliste de Michel Amelin
Tiens un flocon qui pique! de Gérard Moncomble
A nous le canapé! de Gérard Moncomble
Princesse Histamine de Erik Orsenna

Les pages de la bibliothèque (suite)

Raoul Craspouille, Le virus du génie de Alan MacDonald
Après le voyage scolaire de M. Nilsson
La cabane sur le toit de S. Servant
Le secret de l'étalon noir t. 1, Le nœud gordien t. 2,
La grande course de A. Bergeron

BANDES DESSINÉES

Les liens de l'amitié Les nombrils t. 3 de Delaf-Dubuc
L'éllixir de jouvence Mélusine t. 19 de Gilson
Entre la vie et la mort, Pierre Tombal t. 27 de Raoul Cauvin
Ca t'amuse? de Cuadrado
Toujours plus d'épreuves Foot de Rue t. 16 de Mariolle
Génie du stop, Léonard t. 41 de Turk & de Groot
Sound of silence, Game over t. 6 de Midam
Sangsue alitée, Les femmes en blanc t. 33 de Bercovici

MANGAS

Naruto t. 52 de Masashi Kishimoto

DOCUMENTAIRES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Histoires de Joconde de Piotr Barsony
Sœurs et frères de Claude Ponti
Les conquérants du ciel de Catherine Loizeau
Les conquérants des mers de Catherine Loizeau
Le livre des + et des - de Beigel
Les chaussettes de l'archiduchesse de Julos Beaucarne
Filles Garçons Que de sentiments! La Martinière

ROMANS ADOLESCENTS

Naïla de Brume, Filles de la Lune t. 1, de Elisabeth Tremblay
La montagne aux sacrifices, Filles de la Lune 2 de Elisabeth Tremblay
Le cœur des deux mondes Oksa Pollock t. 3 de Anne Plichota
Perfidia, A.N.G.E t. 3 de Anne Robillard

Le sort du titan, Percy Jackson t. 3 de Rick Riordan
Mad Dogs, Cherub t. 8 de Robert Muchamore
Au cœur du complot de Catherine Missonnier
Etranges connections de Catherine Missonnier
Prada et Préjugés (Wiz) de Hubbard Mandy
Mortels petits secrets de Laurie Faria Stolarz

DOCUMENTAIRES ADULTES

Revivre! de Guy Corneau
Facebook m'a tué de Alexandre des Isnards
Brunetti passe à table de Roberta Pianaro
Super Stress de Roberta Lee
L'argile c'est malin de Alix Lefief
La comtesse de Pimbêche de Pierre Larousse
Soins naturels des 4 saisons de Sylvie Hampikian
Les émotions au cœur de la santé de M. Brillone
Matières à créer de A. Fletcher
Le grand livre des travaux d'aiguilles de V. Gendreau
1000 idées et astuces visuelles de M. Eguearas Etchetto
1001 conseils déco de C. Campos
Mes petites bricoles de I. Kessedjian
Les chemins de Compostelle La voie du Puy Guide du petit Futé
La sclérose en plaques: comprendre et s'adapter à la sclérose en plaques de C. Papeix
Mes remèdes naturels de M. Corkhill

ROMANS ADULTES

L'appel de l'ange de Guillaume Musso
Le pays des grottes sacrées, Les enfants de la terre t. 6 de Jean M. Auel
Havre des morts de Patricia Cornwell
Rose de Tatiana de Rosnay
La terre des retrouvailles de Suzanne de Arriba
Les sirènes du lac de Jean Tempère
L'oasis secrète de Paul Sussmann
Les Oliviers du Négus de Laurent Gaudé
L'ange aux ailes de cristal de D. Rebourg

Une affection longue durée de A. Bragance
Deux sœurs de M. Chapsal
Les heures secrètes de E. Brami
Marie Blanche de J. Fergus
Avant la tempête de D- Chamberlain
Mini-Accro du shopping de S. Kinsella
Mille jours en Toscane de M. de Blasi
L'île sous la mer de I. Allende
Tous complice de N. French
La confession de J. Grisham
Les neufs dragons de M. Connelly
Charlene ne reviendra pas de L. Unger

BANDES DESSINÉES

Petra IRS all watcher t. 3 de Desberg
La spirale Mc Parnell IRS all watcher t. 4 de Desberg
Rouge Total XIII t. 5
Spads, XIII t. 4 de W. Vance
Poker t. 1 Short Stack
Poker t. 2 Dead Monay de Van Liemt

DVD

Le discours d'un roi
L'Echange
Le dernier des Templiers
La chance de ma vie
Le cheval de Klara
LOL
Yo tambien
Princess Bride
Les petits mouchoirs
C'est pas sorcier: la police scientifique
Raiponce
Barbapapa au bord de la mer

Horaires des vacances d'été

Durant les vacances scolaires d'été, du 1er juillet 2011 au 22 août 2011,
La bibliothèque est ouverte
Chaque mardi de 15 h à 19 h 30

Dès le 23 août 2011
reprise des ouvertures
Le mardi de 15 h à 19 h 30.
Le mercredi de 14 h. à 18 h.
Le vendredi de 15 h à 18 h.

Une journée avec le sniffeur communal

par **Gérard Parvex**

membre consultatif de la commission de l'information



En quelques mots, comment pouvez-vous définir les particularités indispensables pour avoir du «nez» en rapport avec les odeurs flottantes dans la nature?

Je ne pense pas avoir un nez plus développé que d'autres personnes. La connaissance du milieu chimique et de ces principaux produits sert davantage que le développement du nez.

Quelles sont les odeurs particulièrement détectables et justifiant de faire appel à vos connaissances?

Il faut appeler dès qu'une odeur suspecte est sentie par une personne. Certaines odeurs chimiques sont très facilement identifiables comme les solvants (peintures, colles, détergents, ...) mais par contre pour les mélanges de substance ou pour les composés de dégradation, il est parfois beaucoup plus difficile d'identifier les composants.

Que doivent faire les personnes détectant de telles odeurs?

Elles doivent prendre contact le plus rapidement possible avec le service de police de Monthey. Il est important d'identifier le plus tôt possible l'odeur afin de trouver sa source. Pour une odeur irritante, il serait bien que le plaignant reste chez lui et attende que la police l'informe de la situation.

Que fait le spécialiste «odeurs» et comment intervient-il?

Les spécialistes «odeur» sont contactés par la police (PIHL ou la Police municipale de Monthey). Les spécialistes avec un agent de police se rendent chez le plaignant et ils essaient ensemble d'identifier l'odeur et sa source. Ils établissent ensuite un constat avec les mesures qui ont été prises lors de l'intervention.

Le concept du SAV Système d'Alarme au Voisinage groupant les communes de Massongex, Monthey, Collombey-Muraz et les représentants des exploitants du site chimique de Monthey et de la Raffinerie Tamoil, a mis sur pied une procédure «odeurs» avec un spécialiste en la matière.

Monsieur Pascal Villiger, habitant de Collombey est l'un de ces spécialistes. Il se met au service de ses concitoyennes et concitoyens et c'est volontiers qu'il répond à quelques questions:

Qui les personnes doivent-elles appeler?

Elles doivent prendre contact le plus rapidement possible avec la Police municipale de Monthey (024 475 75 75). Cette police fait le lien avec le spécialiste et la Police Intercommunale du Haut-Lac.

Quelles sont les odeurs «habituelles» pour lesquelles il est inutile d'appeler ou de s'inquiéter plus particulièrement?

Pour toutes les odeurs connues! Comme les odeurs provenant de canalisation d'eaux usées, les odeurs provenant d'activités agricoles (purin, bétails, ...), les odeurs de goudron après la pose de bitume, ...

Avez-vous des conseils ou des expériences à faire partager à la population?

Peut-être juste un conseil! Toutes les substances dangereuses ne sentent pas nécessairement mauvais. Nous entendons parler toutes les années dans les journaux des accidents dus au monoxyde de carbone (CO). Cette substance chimique est inodore, incolore, insipide ce qui la rend impossible à détecter pour les personnes exposées. Il est très important de faire procéder par un spécialiste à un contrôle des appareils de chauffage de nos habitations. C'est un «petit» geste qui pourrait sauver une vie.

Merci beaucoup pour votre engagement et le soutien à vos concitoyennes et concitoyens.

En Vies de forêts

Texte et photos par Roland Clerc

Un promeneur marche seul dans la forêt. Une joie sereine, étrange sentiment de mystère et d'aventure l'envahit. Il se sent libre, heureux de communier avec la nature, captant les parfums d'un milieu d'une grande richesse biologique. Autour de lui, la vie grouille.

Des bruissements, des gazouillis, des ombres furtives... Un pic noir a choisi le tronc moussu d'un arbre mort pour y installer son nid. De jeunes végétaux puisent leur force dans ce réservoir de micro organismes, en symbiose totale avec ce qui peut paraître inanimé.

Soudain, le bruit d'un hélicoptère, le vacarme d'une tronçonneuse, des cris d'enfants, des aboiements arrachent le randonneur à ses observations, le sortent de sa rêverie et le ramènent à la réalité. Le charme est rompu!

L'Année Internationale de la Forêt nous incite à réfléchir sur le rôle capital que jouent les grands espaces forestiers dans la sauvegarde de la biodiversité. Depuis les microscopiques insectes jusqu'aux grands mammifères, des brins d'herbe aux arbres centenaires, tous sont les maillons indispensables à l'harmonie de nos forêts. La Nature a trop souvent été violente, déchirée, méprisée. A bout de souffle, elle réclame à présent notre aide.

«On ne protège jamais aussi bien les choses que l'on connaît et que l'on aime!» Roland Clerc en est convaincu. Natif des Evouettes et initié, dès son plus jeune âge, aux secrets de la vie sauvage, notre photographe naturaliste de Collombey sait de quoi il parle. Sa passion dévorante pour la faune alpine l'a conduit au cœur des montagnes valaisannes qu'il sillonne depuis des années.

Un indicible bonheur et d'intenses émotions le submergent lorsqu'il rencontre avec beaucoup de précautions les êtres d'un monde dans lequel il essaie de se faire accepter.

Dissimulé dans son affût ou en technique d'approche, il se mêle, en toute discrétion au quotidien des animaux, devenant le témoin privilégié des naissances, des ébats des jeunes, de leurs jeux effrénés et de leurs amours. Lorsqu'il observe les blaireaux en vadrouille à la tombée de la nuit, il devient arbre, racine, buisson. Sa respiration se mêle au souffle du vent lorsqu'une gélinoite ou un tétras manifeste sa présence. Source de sensations particulières, le brame renforce plus que jamais l'impression de faire viscéralement partie de l'environnement. Les sens constamment en alerte, Roland est prêt à saisir les moindres détails d'une séquence inespérée.



Découvrir cet univers exceptionnel qui se modifie au gré des saisons, c'est aussi prendre conscience de la complexité offerte par un des écosystèmes les plus importants de la planète. Nos forêts sont précieuses! Refuge idéal pour la faune, elles nous protègent aussi contre les avalanches, les éboulements, les glissements de terrain, les crues et autres dangers liés à la nature. Elles purifient l'air, empêchent le ravinement des sols, filtrent les eaux de fonte et de pluie.

Depuis toujours, elles occupent une place de choix dans notre économie en fournissant le bois de chauffage et de construction. Aux siècles derniers, leur surexploitation causa bien des dommages; la paysannerie n'avait alors aucun autre moyen de gagner sa vie.

La monoculture bouleversa les associations de plantes et d'animaux. Les grands aménagements de notre société, les

infrastructures touristiques, les emplacements réservés à la détente grignotent à présent de plus en plus d'espaces vierges.

Sans tranquillité, la survie de la faune est fortement compromise. Une invasion anarchique de randonneurs ferait perdre aux espaces forestiers le peu d'âme qui leur reste et la vie sociale animale serait réduite à néant.

Comment comprendre que ce sentiment de liberté heureuse que procure la nature peut avoir des conséquences néfastes pour les animaux? En les côtoyant dans leurs maisons, Roland Clerc a pu constater les répercussions des pressions qu'ils subissent même au fond des contrées solitaires où le conduit son amour des bêtes sauvages.



En Vies de forêts (suite)

Fidèle à son éthique, il se refuse bien souvent à photographier des scènes uniques s'il se rend compte que le seul bruit du déclencheur peut provoquer le plus infime dérangement pour ses amis de là-haut. La photographie animalière n'est pas là juste pour assouvir un plaisir personnel, il faut ressentir au plus profond de soi la nécessité d'aller plus loin dans la démarche pour donner un vrai sens à un travail exigeant et compliqué. On ne dérange pas impunément les animaux en bouleversant leur équilibre déjà fragile. Si un danger menace les pouponnières des chamois, les premières sorties des mouflons avec leurs ribambelles de petits ou les pariades des coqs de bruyère, tous rechercheront un autre lieu, plus sécurisé. Ces déplacements occasionnent de grandes dépenses d'énergie, surtout en hiver où chacun vit sur ses réserves. Les habitudes nutritives et les rythmes d'activités des animaux s'en trouvent alors perturbés et c'est la survie même de l'espèce qui est en danger.

Biches et chevreuils sont particulièrement sensibles aux moindres changements dans leur environnement. Que dire des cerfs que la période du rut épuise!

Les promeneurs qui souhaitent assister au fabuleux spectacle du brame n'imaginent pas que les mâles, se sentant harcelés, regagnent vite les fourrés et se taisent. Définitivement! Cette animation empêche aussi les cervidés d'utiliser pleinement les ressources encore disponibles. Ils se rabattent alors, pour se nourrir, sur les jeunes bois ou les espèces nobles, destinées à la production. Ils entraînent des dégâts d'abrutissement et d'écorçage motivés par leurs besoins alimentaires et l'impossibilité de se mouvoir normalement.

L'équilibre naturel existait bien avant nous. Nous l'avons rompu en lui imposant notre logique économique. Il nous incombe de le rétablir en prenant conscience de toute la richesse de ce monde extraordinaire. La biodiversité est indispensable pour que l'harmonie règne entre différentes espèces qui ne pourront alors qu'évoluer favorablement.

Apprécier, aimer, protéger, tels sont les mots clés qui doivent nous guider en cette année internationale de la forêt.

